

télévision et 3 techniciens radio pour le congrès du Parti Québécois et un technicien radio pour les réunions du Ralliement créditiste. c) On ne demande pas habituellement à la Société de divulguer les renseignements détaillés de ce genre sur son administration et sa gestion internes.

[Traduction]

RECETTES ET DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Question n° 1221—**M. Barnett:**

Combien plus d'argent, ou moins, le gouvernement a-t-il dépensé qu'il n'en a perçu dans chacune des provinces au cours de l'année financière 1969-1970 en se servant des critères utilisés dans la réponse à la question n° 741 transformée en ordre de dépôt le 22 juillet 1964?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): On a pu répondre à la question n° 741 transformée en ordre de dépôt le 22 juillet 1964 parce qu'un groupe spécial de travail avait alors terminé depuis peu une tâche considérable (plusieurs années-homme) en rassemblant et en analysant des données à d'autres fins. Cette fois, comme il n'existe pas d'analyse pour la période en question, les renseignements demandés ne sont pas disponibles.

LES MODIFICATIONS DU TEMPS

Question n° 1235—**M. Laprise:**

Des corporations, des organismes ou des personnes sous licence ou permis accordé par le gouvernement fédéral ont-ils fait des recherches, des études ou d'autres activités visant à modifier le temps par des moyens physiques ou chimiques depuis 1958, et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) le gouvernement fédéral seul ou de concert avec un des gouvernements provinciaux a-t-il participé ou collaboré à de telles activités, c) au su du gouvernement, des entreprises ont-elles participé à de telles opérations?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

LA ROUTE DE L'ALASKA

Question n° 1239—**M. Harding:**

1. Au cours des années financières 1967-1968, 1968-1969, 1969-1970 et 1970-1971, quelle a été la somme globale versée par le gouvernement pour la route de l'Alaska et quelles sont les dépenses prévues pour l'année 1971-1972?

2. Quelle est la longueur de la route de l'Alaska et a) combien de milles sont pavés, b) où se trouve le secteur pavé, c) prévoit-on un programme de pavage pour l'année 1971-1972 et, dans l'affirmative, en quoi consiste ce programme?

3. A-t-on fait des études en vue du nouveau tracé de certains tronçons de la route actuelle et, dans l'affirmative, combien de milles cela implique-t-il?

4. A-t-on eu des entretiens au sujet du partage des frais pour le pavage de la route de l'Alaska avec d'autres autorités et, dans l'affirmative, avec qui et quels ont été les résultats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

Année financière	Dépenses réelles et prévues \$
1967-1968	7,147,000
1968-1969	8,131,000
1969-1970	8,277,000
1970-1971	8,870,000 (prévues)
1971-1972	9,027,000 (prévues)

2. La longueur totale de la route de l'Alaska, à partir de Dawson Creek jusqu'à la frontière séparant le Yukon de l'Alaska, est de 1,221 milles. a) 102 milles. b) Du point milliaire 0 (Dawson Creek) au point milliaire 84, du point milliaire 300 au point milliaire 301 (Fort Nelson) et du point milliaire 904 au point milliaire 921 (voisinage de Whitehorse). c) Un marché destiné au revêtement du tronçon allant du point milliaire 921 au point milliaire 928 est actuellement en voie d'exécution et les travaux seront achevés cette année.

3. Un examen des lieux en vue du réaménagement du tracé a été fait à partir du point milliaire 206 au point milliaire 278 et du point milliaire 315 au point milliaire 496. Des levés en détail n'ont été faits qu'à l'égard du tracé du tronçon allant du point milliaire 206 au point milliaire 232. Aucun programme de travaux de reconstruction n'est projeté pour l'année financière 1971-1972.

4. Aucun entretien n'a eu lieu avec d'autres pouvoirs publics en vue du partage des frais du revêtement de la route de l'Alaska. Une loi récemment adoptée par le gouvernement américain, le U.S. Federal Highway Act, autorise le président des États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire des secrétaires d'État et aux Transports, à engager des négociations à ce sujet avec le gouvernement du Canada. Nous prévoyons qu'une première réunion sera tenue en mai ou juin de cette année.

*LES POSTES—LE BUREAU DE THORNCLIFFE PARK (ONT.)

Question n° 1243—**M. Kaplan:**

1. Le gouvernement songe-t-il à aménager un bureau de poste à Thorncliffe Park, East York, Ontario et, dans l'affirmative, de quel genre d'installation s'agit-il?

2. Combien d'emplacements le gouvernement a-t-il considérés dans la région?

3. Quelles mesures a-t-on prises en ce qui a trait à l'un ou l'autre de ces emplacements?

4. Le gouvernement a-t-il fixé un délai pour l'obtention de ces installations?

5. A-t-on fait ou demandé une allocation budgétaire au sujet de ces installations?

6. Quand les gens de Thorncliffe Park peuvent-ils s'attendre à une déclaration?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): La question comprend six éléments. Les réponses sont brèves. 1. Oui. Il s'agit de locaux destinés à un bureau à guichets pour remplacer le bureau auxiliaire qui a été fermé.

2. On a jugé qu'il n'y a qu'un seul emplacement approprié.

3. On est à négocier un bail.

4. Non.

5. Non.

6. Lorsque sera connu le résultat des négociations mentionnées à la partie 3.

L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES

Question n° 1253—**M. Thomson (Battleford-Kindersley):**

1. Quelles sommes a-t-on versées annuellement aux cultivateurs aux termes de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours des dix dernières années?

2. Au cours des dix dernières années, combien a été versé à la caisse d'assistance à l'agriculture des Prairies a) par les cultivateurs, b) par le gouvernement?